



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY.	M. Philippe GUYARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMENT
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Paul HESSE	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	M. Alain LINGER	M. Christian PARIS
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	

## *Membres absents :*

M. Patrick CHAPUIS	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Didier MARTIN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mlle Nathalie KOENDERS	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
Mme Hélène ROY	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
Mme Myriam BERNARD	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Rémi DELATTE	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-François DODET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

## **OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**Institut de Recherche sur l'Education (IREDU) - Organisation du colloque sur le thème de l'Enseignement supérieur et les marchés du travail les 19 et 20 juin 2008 à Dijon - Demande de subvention**

"L'Institut de Recherche sur l'Education" (IREDU), unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Bourgogne, organise les 19 et 20 juin prochains, à Dijon, un colloque international sur le thème "L'Enseignement supérieur et les marchés du travail", à l'initiative du Réseau d'Etudes sur

l'enseignement supérieur", (RESUP), reconnu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comme Programme Pluri-Formation (PPF).

Ce colloque pluridisciplinaire devrait rassembler 120 participants dont environ 30 en provenance d'autres pays européens, appartenant aux diverses disciplines des Sciences de l'Homme et de la Société.

Alors que les universités se voient confier de plus en plus explicitement la responsabilité de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, ce colloque fera le point sur les rapports qu'entretiennent l'enseignement supérieur et les marchés du travail.

Une approche économique de l'éducation offre deux interprétations du rôle de l'enseignement supérieur par rapport au marché du travail : produire des compétences pour améliorer la productivité des diplômés ou sélectionner les individus disposant des capacités et des aptitudes recherchées par les employeurs.

Les axes de travail seront les suivants :

- La relation formation-emploi
- L'adéquation des formations au marché du travail
- La professionnalisation de l'enseignement supérieur
- La flexibilité professionnelle et la performance économique
- Les choix d'orientation des étudiants et le marché du travail
- La territorialisation des politiques de formation
- Les discriminations entre diplômés sur les marchés du travail.

Pour l'organisation de ce colloque, l'IREDU a sollicité une subvention de 4 000 € auprès du Grand Dijon, sur un budget prévisionnel de 32 600 €.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 4 000 € à l'Université de Bourgogne pour l'organisation, avec l'IREDU, du colloque sur le thème de "l'Enseignement supérieur et les marchés du travail" les 19 et 20 juin 2008 à Dijon ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au bon fonctionnement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,  
Le Président

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

- 1 JUIL. 2008



Publié le - 1 JUIL. 2008  
Déposé en Préfecture le

- 1 JUIL. 2008



VU pour être annexé à délibération 79

du Conseil du : 26 06 08

DIJON, le : 27 JUIN 2008

LE PRÉSIDENT,  
Pour le Président,  
le vice-Président,

**IREDU**

**Organisation du colloque  
"L'Enseignement supérieur et les marchés du travail"**

**les 19 et 20 juin 2008**



PROJET DE BUDGET

Dépenses par poste TTC	Financement TTC	Recettes attendues	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> <li>• Décoration, location d'équipement pour les salles de conférence</li> <li>• Frais d'organisation (réunion du comité scientifique, inscriptions, téléphone, courrier)</li> <li>• Reproduction des communications, valisettes, documentation)</li> <li>• Edition des actes, enregistrement des débats (MSH)</li> <li>• Prise en charge des invités et des organisateurs (voyage et hébergement)</li> <li>• Concert (location piano)</li> <li>• 2 déjeuners pour 120 personnes</li> <li>• 1 dîner pour 120 personnes dont bus</li> <li>• Pauses café et accueil</li> <li>• Vacations (personnel technique, renfort secrétariat)</li> </ul>	<p>1 000</p> <p>1 500</p> <p>3 000</p> <p>3 000</p> <p>2 000</p> <p>5 000</p> <p>600</p> <p>6 000</p> <p>8 000</p> <p>1 500</p> <p>1 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits d'inscription (120 x 80)</li> </ul> <p>Cofinancements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• IREDU (CNRS)</li> <li>• RESUP</li> <li>• UB ( BQR)</li> <li>• CEREQ</li> <li>• <b>Grand Dijon</b></li> <li>• Conseil Régional</li> </ul>	<p>11 600</p> <p>2 000</p> <p>2 000</p> <p>3 000</p> <p>2 000</p> <p><b>4 000</b></p> <p>8 000</p>
Total TTC	32 600	Total TTC	32 600